

COMMUNAUTE DE COMMUNES « PIEGE – LAURAGAIS – MALEPERE »

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 05 avril 2024

OBJET : Demande de subvention en investissement au Département pour la création des versos de deux panneaux touristiques sur la Voie Verte

L'An deux mille vingt quatre

Le cinq avril,

Le Conseil communautaire de la communauté de communes « Piège-Lauragais-Malepère »,

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A, la salle des Halles à Bram

Sous la présidence de M. André VIOLA

Date de Convocation du Conseil Communautaire : 22 mars 2024

Secrétaire de séance : Christian OURLIAC

Présents : Francis ANDRIEU, Bernard BREIL, Thierry CADENAT, Régis CALMON, André CATHALA, Serge CAZENAVE, Jacques DANJOU, Sarah DANJOU, Jérôme DARFEUILLE, Muriel DENUC GUICHET, Jean-Marc ESTREM, Jean Henry FARNE, Claudie FAUCON MEJEAN, Florence FOURRIER, José FROMENT, Dominique FROMILHAGUE, Florian GRIMMONPRE, Jean-François IMBERT, Bernard JUILLA, Denis JUIN, Olivier JULLIN, Éric LANNES, Catherine LASSALLE, Christian LUCATO, Hélène MARTY, Anne-Marie MAZIERES, Christian OURLIAC, Paul PAINCO, Gilles PORTES, Michel PUJOL, Pascale RASTOUIL, Roselyne RIOS, Alain ROUQUET, Jean-Baptiste SARDA, Florence SCIAU, Serge SERRANO, Floréal SOLER, Yolande STEENKESTE, Rachel STREMLER, Pierre VIDAL, Estelle VILESPY, André VIOLA.

Absents et excusés : Loïc ALBERT, Didier ALRIC, Brice ASENSIO, Bruno BERTRAND, Jean BONNAFIL, Régis BRUTY, Pierre CAZAL, Éric DU FAYET DE LA TOUR, Michel GALANT, Lionel GARRIGUES, Emilien GUILHEMAT, Jean-Christophe MARIO, Didier MATTIA, Jean-Claude MAURETTE, Aurélien PASSEMAR, Benjamin PEYRAS, Françoise RODE.

Avant donné pouvoir : Marie-Hélène BOYER à Bernard BREIL, Magali FRECHENGUES à Alain ROUQUET, Maryse LALA LAFFONT à Serge SERRANO.

Vu le code général des collectivités territoriales.

Vu les statuts de la Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère.

Monsieur le Président rappelle aux membres de l'assemblée que la Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère est engagée dans un travail partenarial pour la

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le

ID : 011-200035707-20240405-D202404_25-DE

valorisation touristique de la Voie Verte « du Canal du Midi à Montségur ». Dans ce cadre, l'Office de Tourisme intercommunal souhaite réaliser, de façon concertée avec les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) audois concernés, le verso des panneaux touristiques en place sur certaines aires d'accueil de la Voie Verte.

Le Président présente l'estimation du coût des travaux pour la création de ces deux panneaux, et propose de solliciter auprès du Département de l'Aude une subvention à hauteur de 30% des travaux projetés.

A ce titre, le tableau récapitulatif suivant est présenté :

CREATION VERSO PANNEAUX TOURISTIQUES VOIE VERTE DU CANAL DU MIDI
A MONTSEGUR

Verso des panneaux touristiques Voie Verte	Entreprise retenue	Montant H.T.	Subvention sollicitée
Création graphique et iconographique	Paleoscènes	2 005.00€	601.50€
Impression	Intertraces	330.00€	99.00€
TOTAL		2 335.00€	700.50€

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
à l'unanimité, après en avoir délibéré,

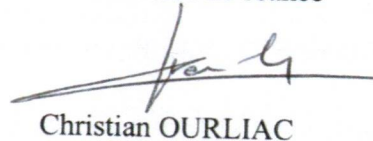
AUTORISE le Président à solliciter une subvention de 700.50€ auprès du Département de l'Aude.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Président

André VIOLA

Le secrétaire de séance


Christian OURLIAC

Rendu exécutoire par l'envoi en préfecture le 08/04/24 et la publication sur le site internet de la communauté de communes le 10/04/24

Le Président

André VIOLA